

# **CT des DDI du 17 avril 2019 : Les organisations syndicales refusent de siéger**

Le comité technique des DDI convoqué le 17 avril 2019 ne s'est pas tenu. Les organisations syndicales représentatives l'ont boycotté après lecture d'une déclaration unanime au secrétaire général du Gouvernement, Marc Guillaume.

Le désaccord est profond avec le gouvernement sur le projet de nouvelle organisation territoriale de l'État (OTE) et tout particulièrement sur la mise en place de secrétariats généraux communs aux préfectures et aux DDI.

Alors qu'une mission d'expertise a été confiée à des inspecteurs généraux issus des différents ministères concernées, le gouvernement mène au pas de charge le processus de regroupement, sans même attendre la remise de leur rapport de conclusions.

Pour la CFDT, comme pour les autres organisations syndicales, il n'est pas acceptable que le dialogue social soit ignoré, de pratiquer la politique du fait accompli et de ne pas tenir compte des agents concernés, qui à juste titre s'inquiètent pour leur devenir au sein de ces nouvelles structures.

Plus largement c'est toute la cohérence de l'interministérialité qui est interrogée et chahutée, alors que les réformes s'enchaînent depuis 10 ans à un rythme effréné dans un contexte de réduction dogmatique des emplois.

La CFDT se veut disponible pour discuter avec les pouvoirs publics à condition que le dialogue soit franc et clair, que tout soit mis sur la table, basé sur des études d'impact et dans des délais réalistes.

Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui et la CFDT a pris ses responsabilités en ne participant pas à ce comité technique et en interpellant les DDT(M) réunis en séminaire en présence du ministre de l'Agriculture.

*[Texte initialement publié par la [CFDT-Fonctions publiques](#).]*

**> Documents utiles :**

- [déclaration unitaire](#) ;
- [communiqué unitaire](#) ;
- [tract](#).